Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213502339-20260605-05062026_DEL50-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

MAIRIE
DE
QUEBRIAC

5 Rue de la Liberté 35190 QUÉBRIAC – Téléphone 02 99 68 03 52

DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU

Séance du 5 JUIN 2026– 18H15

L'an **DEUX MIL VINGT SIX,** le **CINQ JUIN à 18H15**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Vincent Germain, premier adjoint et remplaçant du maire.
Date de la convocation : 1er juin 2026
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de votants : 18
Présents : Mmes MM. GERMAIN Vincent, BEQUET Philippe, LEMARCHAND Sylvia, FONTAINE Cyrile, HOCHET Marylène, MORAND Estelle, CROCHET Pierre, JÉHANNIN Pierre, GUIHARD Samuel, GAMBLIN Julien, GALLI Pierre.
Absents excusés : Mmes MM. GAMBLIN Marie-Madeleine (procuration à GERMAIN Vincent), LEBRETON Angélique (procuration à BEQUET Philippe), LE MERDY Charlotte (procuration à MORAND Estelle), FLEURY Valérie (procuration à JÉHANNIN Pierre), CARLIER Mathieu (procuration à GAMBLIN Julien), MÉAL Sandrine (procuration à HOCHET Marylène), SIMONNEAU Angèle (procuration à LEMARCHAND Sylvia), LEHUGER Marine.
Secrétaire de séance : M. JÉHANNIN Pierre.

05.06.2026-DEL50 SÉNATORIALES – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS (COMMUNES DE +1 000 HAB.)

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur Vincent Germain, 1er adjoint et remplaçant du maire, indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
MM./Mmes HOCHET Marylène, BEQUET Philippe, MORAND Estelle et GAMBLIN Julien.

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213502339-20260605-05062026_DEL50-DE

La présidence du bureau est assurée par le remplaçant du maire, Monsieur Vincent Germain.

b) Une liste déposée et enregistrée :

Composition de la liste :

La liste A (ENSEMBLE POUR QUEBRIAC) est composée par Mme GAMBLIN Marie-Madeleine, M. GERMAIN Vincent, Mme LEBRETON Angélique, M. BEQUET Philippe, Mme FLEURY Valérie, M. JÉHANNIN Pierre, Mme HOCHET Marylène, M. GAMBLIN Julien.

Monsieur le Président du bureau rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales et indique que doivent être élus 5 délégués et 3 suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

(19 conseillers municipaux concernés ; 5 délégués à désigner, 3 suppléants, 1 liste déposée)

- nombre de bulletins : 18

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 18

A obtenu :

- liste A (ENSEMBLE POUR QUEBRIAC) : 18 voix

Le quotient applicable est : 18/5 = 3,6.

La liste A (ENSEMBLE POUR QUÉBRIAC) obtient : 18/3,6 = 5, soit 5 sièges.

d) Élection des délégués suppléants

A obtenu :

- liste A (ENSEMBLE POUR QUEBRIAC) : 18 voix

Le quotient applicable est : 18/3 de = 6

La liste A (ENSEMBLE POUR QUEBRIAC) obtient : 18/6=3, soit 3 sièges

Monsieur le Président du bureau proclame les résultats définitifs :

Délégués titulaires : liste A (ENSEMBLE POUR QUEBRIAC) : 5 sièges

Délégués suppléants : liste A (ENSEMBLE POUR QUEBRIAC) : 3 sièges

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213502339-20260605-05062026_DEL50-DE

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
Le Président de séance, Vincent GERMAIN.



Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213502339-20260605-05062026_DEL50-DE